

Fiche descriptive d'une Action Grain de Sable

Titre : Visite au maire ou au député

Destinataires : Les élus visités. A défaut du maire, un adjoint. Ou un conseiller municipal de l'opposition.

Acteurs : Tous

Risques : Aucun.

Temps consacré : Disons 3 heures pour chaque élu visité.

Motivation : Exprimer ses critiques et suggestions.

Déroulement : (1) Prendre rendez-vous. Certains députés tiennent des permanences régulières ouvertes sans rendez-vous. Certains maires ou députés sont parfois présents sur les marchés.

(2) Préparer son entrevue, pour un dialogue ferme mais courtois.

(3) Réaliser la visite.

Une telle visite peut être la suite d'un courrier resté sans réponse ou auquel une réponse dilatoire aura été faite. Voir la fiche correspondante.

Action complémentaire : Rendre compte de la visite aux membres des associations concernées par les sujets abordés.

Autres associations proposant ce type d'action : *A chercher.*

Retour d'expérience : J'ai pu rencontrer « mon » député LFI, et aussi sur un marché. Dialogue courtois mais pas de réponse positive.

A compléter en fonction de vos réponses (anonymisées).

Remarques : (1) Un député élu dans une circonscription est un représentant de *tout le peuple* français. On peut lui parler de toute question d'intérêt national. Le site de l'Assemblée Nationale indique précisément qui a voté quoi. La consultation est fastidieuse. Les débats de l'AN sont transmis à la télévision.

(2) Les délibérations des conseils municipaux sont en ligne, ou à défaut, consultables en mairie.

(3) Les maires participent aux décisions des métropoles et des communautés de communes. Ainsi que des conseillers municipaux de l'opposition.

(4) On peut faire cette visite à deux, après une préparation concertée. Y aller plus nombreux sentirait trop la délégation syndicale, ce qui ne favoriserait pas le dialogue.

Rédacteur de cette fiche : Bruno Courcelle, brunocourk@protonmail.com